

2016-05-30

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE NAMUR**

Extrait du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Namur qui s'est tenue le 30^e jour du mois de mai de l'an deux mille seize à 18h30, à la salle du conseil située au 535, route 323, Namur formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Gilbert Dardel et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Martin Meilleur, conseiller #1
Marianne Labelle, conseillère #4

Lorne Graham, conseiller #3
Josée Dupuis, conseillère #6

Conseillers absents : Guy Gauthier, conseiller #2
Steve Leggett, conseiller #5

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Cathy Viens, est aussi présente.

1.0 CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président de la séance confirme qu'il y a quorum et déclare la séance ouverte à 18h45.

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R2016-05-30-01 Il est proposé par madame la conseillère Marianne Labelle

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Résolution
 - 3.1 Embauche – Chef d'équipe pour le département de la voirie
 - 3.2 Embauche - Journalier chauffeur
 - 3.3 Embauche – Adjointe administrative
 - 3.4 Changement de signataire des documents bancaires au compte de la municipalité de Namur avec la Caisse Desjardins
4. Période questions de l'assistance
5. Levée de la séance.

Adopté à l'unanimité.

3 RÉSOLUTION

3.1 Embauche – Chef d'équipe pour le département de la voirie

Madame la conseillère Marianne Labelle informe les conseillers qu'elle s'abstient de voter. La raison est qu'il y a un lien direct de parenté.

CONSIDÉRANT la résolution R2016-04-11-08 relative à un appel de candidatures pour le poste de chef d'équipe pour le département de la voirie ;

CONSIDÉRANT qu'un comité de sélection a été mandaté à rencontrer des candidats en entrevue et à présenter les recommandations d'embauche à cet effet par ladite résolution R2016-04-11-08;

R2016-05-30-02 Il est proposé par monsieur le conseiller Martin Meilleur

QUE le conseil municipal de Namur procède à l'embauche de monsieur Gary Godin à titre de chef d'équipe pour le département de la voirie aux conditions prévues à son contrat de travail ;

QUE le conseil mandate et autorise le maire, et la directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité ledit contrat de travail avec monsieur Gary Godin.

Adoptée à l'unanimité

3.2 Embauche – Journalier chauffeur

Monsieur le conseiller Lorne Graham informe les conseillers qu'il s'abstient de voter. La raison est qu'il y a un lien direct de parenté.

CONSIDÉRANT la résolution R2016-04-11-08 relative à un appel de candidatures pour le poste de journalier chauffeur pour le département de la voirie ;

CONSIDÉRANT qu'un comité de sélection a été mandaté à rencontrer des candidats en entrevue et à présenter les recommandations d'embauche à cet effet par ladite résolution R2016-04-11-08;

R2016-05-30-02 Il est proposé par monsieur le conseiller Martin Meilleur

QUE le conseil municipal de Namur procède à l'embauche de monsieur Derek Graham à titre de journalier chauffeur pour le département de la voirie aux conditions prévues à son contrat de travail;

QUE le conseil mandate et autorise le maire, et la directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité ledit contrat de travail avec monsieur Derek Graham.

Adoptée à l'unanimité

3.3 Embauche – Adjointe administrative

CONSIDÉRANT la résolution R2016-04-11-09 relative à un appel de candidatures pour le poste d'adjointe administrative pour le département administratif ;

CONSIDÉRANT qu'un comité de sélection a été mandaté à rencontrer des candidats en entrevue et à présenter les recommandations d'embauche à cet effet par ladite résolution R2016-04-11-09;

R2016-05-30-04 Il est proposé par madame la conseillère Josée Dupuis

QUE le conseil municipal de Namur procède à l'embauche de madame Annie Decelles à titre d'adjointe administrative pour le département administratif de la municipalité aux conditions prévues à son contrat de travail ;

QUE le conseil mandate et autorise le maire, et la directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité ledit contrat de travail avec madame Annie Decelles.

Adoptée à l'unanimité

3.4 Changement de signataire des documents bancaires au compte de la municipalité de Namur avec la Caisse Desjardins

ATTENDU que Madame Danielle Longtin a démissionné de son poste de directrice générale adjointe ;

ATTENDU que Madame Annie Decelles comble maintenant le poste d'adjointe administrative au sein de la municipalité de Namur ;

ATTENDU que les signatures des chèques ou tous autres documents bancaires s'avèrent nécessaires dans le cadre de sa fonction ;

ATTENDU que trois signataires sont déjà mandatés, à savoir :

- Monsieur Gilbert Dardel, maire
- Madame Josée Dupuis, pro-maire
- Madame Cathy Viens, directrice générale, secrétaire-trésorière

ATTENDU que deux signatures sont obligatoires lors de l'émission des chèques ou de tout autre document bancaire ;

R2016-05-30-05 Il est proposé par madame la conseillère Marianne Labelle

QUE les signataires précités signent les chèques ou tous autres documents bancaires avec la Caisse Populaire de la Petite Nation pour le compte portant le numéro 303360 ;

QUE le nom de madame Longtin soit retiré du dossier de la municipalité de Namur ;

QUE madame Annie Decelles soit maintenant autorisée à signer des chèques ou tout autre document bancaire ;

QUE madame Annie Decelles ait un accès internet au folio de la municipalité afin qu'elle puisse produire les paies.

Adoptée à l'unanimité

4 Période de questions de l'assistance

5 Levée de la séance

R2016-05-30-06 Il est proposé par monsieur le conseiller Lorne Graham

QUE la séance soit levée à 19h00

Adopté à l'unanimité

Gilbert Dardel, maire

Cathy Viens, directrice générale
Secrétaire-trésorière